



**SÉMINAIRE 2016-2017
POLITIQUE COMMUNAUTAIRE ET RÉFORME DE L'ÉTAT
EN EUROPE POST-COMMUNISTE**
[pcreepc\[at\]gmail.com](mailto:pcreepc[at]gmail.com)

Le séminaire « Politique communautaire et réforme de l'État en Europe post-communiste » se tient depuis 2005 au Centre d'études et de recherches en sciences administrative et politique (CERSA/CNRS/Paris 2). Il est animé par Elise Bernard et Julien Arnoult, rattachés au CERSA.

Il accueille chaque mois des universitaires, des chercheurs, des experts, des professionnels, des doctorants principalement issus du droit et de la science politique, ainsi que d'autres disciplines (sociologie, géopolitique, histoire, etc.) qui partagent leurs connaissances et le résultat de leurs recherches concernant les changements politiques et institutionnels dans les pays post-communistes : Europe centrale, Europe orientale, Europe balkanique, Caucase.

Entrée libre.

Lieu : salle de réunion du CERSA, 10, rue Thénard (4^e étage), 75005 Paris.

Horaire : de 17h00 à 19h00.

Transports : métro, ligne 10, Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité ; RER, B et C, Notre Dame-Saint Michel ; bus, lignes 24, 47, 63, 86, 87, arrêt Dante ; Vélib', stations 5002, 5007, 5008 ; stationnement, parc Lagrange ou parc Maubert/Saint Germain.

PROCHAINES SÉANCES

Mercredi 26 octobre 2016

attention, horaire modifié : 16h30-18h30

Olivier Buirette, docteur en histoire contemporaine, chargé de cours à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), interviendra sur le thème :

« La Hongrie et la crise migratoire : retour sur quelques nécessaires recadrages historiques ? »

Les images de l'hiver 2015/2016 d'une Hongrie tentant de résister, souvent avec violence, aux flux de migrants venus chercher refuge en Europe, n'ont cessé de marquer les opinions publiques occidentales. Beaucoup s'étaient alors insurgés en repensant à la révolution de 1956 provoquant la fuite massive de citoyens hongrois ; ce parallèle fort en terme d'image, mais ne l'est pas d'un point de vue historique.

L'objectif de cette séance est de relier l'actualité aux années 1930 ; c'est la grande crise de 1929 qui anéantit l'ordre démocratique des jeunes États centre-européens, nés en 1919, alors que communément la Hongrie n'est qualifiée que d'État successeur de l'Empire vaincu, destinée à devenir l'alliée de l'Allemagne nazie.

Certes, l'Histoire ne se répète pas nécessairement mais force est de constater que certains mécanismes entraînent souvent les mêmes conséquences. C'est alors tout l'art de historien que de « décortiquer » ces mécanismes, avant d'envisager de les comparer aux actuels.

* * * *

Mercredi 30 novembre 2016

Elise Bernard, docteur en droit public, chercheur associé au CERSA/CNRS/Université Panthéon-Assas, interviendra sur le thème :

« La gestion de la crise migratoire à la frontière orientale de l'Union européenne ou la mise à mal du projet européen »

Évaluer les conséquences des textes et politiques de l'Union européenne (UE) adoptées en réponse à l'arrivée massive de réfugiés aux abords de la frontière extérieure orientale de l'UE amène non seulement à s'interroger sur le futur du droit international des réfugiés, mais aussi sur le sens à donner aux politiques européennes communes.

L'UE, par le biais des *hotspots*, exprime un choix délibéré d'instaurer une discrimination au regard de la nationalité des réfugiés désirant traverser cette frontière orientale. La mise en œuvre du *Relocation Program* met en exergue l'absence de solidarité entre les représentants des États membres de l'UE et l'abandon du principe de loyauté. Ceci a pour conséquence de placer les États candidats, situés à l'extérieur de cette frontière de l'UE, dans une situation particulièrement trouble, politiquement et juridiquement.

* * * *

Mercredi 14 décembre 2016

Katarzyna Palczewska, doctorante en histoire du droit, IHD/CNRS/Université Panthéon-Assas, interviendra sur le thème :

« L'Église catholique en Pologne: entre force politique et institution étatique »

Le parti conservateur Droit et Justice, qui dirige la coalition gouvernementale en Pologne, multiplie les projets controversés. En témoigne la proposition de loi sur l'interdiction totale de l'avortement. Ce parti se caractérise entre autres par une volonté affichée d'accentuer le lien particulier qui existerait entre l'Église catholique et l'État polonais. Ce lien pèse-t-il encore dans l'équation État polonais, Union européenne et transition post-communiste ?

Cette séance a pour objectif de revenir sur les origines de la place privilégiée attribuée à l'Église, dans la vie politique et institutionnelle polonaise, afin d'analyser les débats depuis l'instauration du multipartisme. Ces derniers opposent, d'un côté, les partis favorables à la construction européenne et désirant se désolidariser de l'Église, et de l'autre, les partis eurosceptiques mobilisés pour empêcher la dilution de l'identité chrétienne polonaise dans l'espace européen. Ainsi, malgré la fin du parti unique en Pologne, l'Église constitue un élément clivant, en matière de réforme de l'État.